LE TRI SE SIMPLIFIE!



Au 1er janvier 2019

EN PRATIQUE

Trier, **c'est plus facile!** Trier, c'est utile!

LES ADHESIFS

Les adhésifs consignes de tri présents sur les conteneurs de tri seront remplacés.

UNE QUESTION?

CONTACTEZ NOUS



04 68 11 97 00 accueil@covaldem11.fr www.covaldem11.fr Pour simplifier le tri des emballages et améliorer le recyclage et la valorisation des déchets, le Covaldem11 a décidé de faire évoluer les consignes de tri.

Vous pouvez désormais déposer dans votre conteneur de tri tous les emballages ménagers et tous les papiers :

- tous les emballages plastiques sans distinction
- tous les emballages en métal, carton, cartonnette
- toutes les briques alimentaires
- tous les papiers

Vous trouverez les nouvelles consignes au dos de ce courrier.

L'extension des consignes de tri répond à la demande de simplification du geste de tri, et offre une opportunité d'action concrète en faveur de l'environnement.

Simplifier le tri en ouvrant le bac de collecte sélective à tous les emballages, ça marche! Dans les territoires qui l'ont déjà mis en place, + 4kg d'emballages sont recyclés en moyenne par habitant.

Le Covaldem11 est à votre disposition pour vous apporter conseils et réponses à toutes vos questions sur le tri et la gestion des déchets.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.

Convaincus de votre participation, nous vous remercions d'avance pour votre adhésion à ces nouvelles consignes.

Aujourd'hui, TOUS LES EMBALLAGES se trient!





Aujourd'hui, TOUS LES EMBALLAGES se trient!











